

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Ministère de la Justice**

**Arrêté du 28 février 2018 portant cessation de fonctions  
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de  
Limoges**

**NOR : JUS B 1805914 A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services  
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur Stéphane LAINÉ, adjoint administratif principal, en sa qualité de régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Limoges.

**Article 2**

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Sandrine CARIUS, greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Limoges.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de LIMOGES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 28 février 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
par délégation, pour la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,  
l'adjointe à la chef de bureau,



Stéphanie CHAKÉLIAN